

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE-RENDU DES VOTES  
SEANCE DU 29 MARS 2014**

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'AN DEUX MIL QUATORZE, LE VINGT-NEUF MARS A ONZE HEURES ZERO MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PETIT-QUEVILLY S'EST REUNI EN MAIRIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR FREDERIC SANCHEZ, MAIRE.

Etaients présents :

Frédéric SANCHEZ, Charlotte GOUJON, André DELESTRE, Mihaela DELAMARE, Martial OBIN, Françoise DUQUENNE, Jean-Louis DE GIOVANNI, Victoire OKOUYA, Gérard BABIN, Tiphaine BERTHELOT, Philippe DUPRAY, Amani HANNACHI, Bruno NOUALI, Muriel TOSCANI, Manuel PINEU NOGUEIRA, Annick ROYOU, Pascal RIGAUD, Claude SELLINCOURT, Olivier LEFEVRE, Scarlett LACAILLE, Ibrahim MABROUK, Catherine DEVIC, Jean-François HAZARD, Maryvonne SINOQUET, Paul LHEUREUX, Patricia PORCHE, Idrissa SOUMARE, Carole SERDOBBEL, Antoine CRESPO, Jacques GAILLARD, Claire JEANNIN, Claude FROUIN, Eliane DENIS, Pierre KERZERHO, France COLLAS

TRENTE-CINQ CONSEILLERS (sur 35, en exercice et régulièrement convoqués) étant présents, le Conseil peut légalement se réunir et délibérer.

Etaients excusés :

Monsieur Martial OBIN, assisté de Monsieur Pascal LE BELLER, Directeur Général des services de la Mairie, est nommé SECRETAIRE DE SEANCE.

<b>Délibération</b>	<b>IDENTITE DE LA DELIBERATION</b>	<b>Nature du Vote</b>		<b>Décision</b>
2014/040	<b>ELECTION DU MAIRE</b>	Pour :		
		Contre :		
		Abstention :		
2014/041	<b>DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE</b>	Pour :	35	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	
2014/042	<b>ELECTION DES ADJOINTS - DEPOT DES LISTES - MODALITES</b>	Pour :	35	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	
2014/043	<b>ELECTION DES ADJOINTS</b>	Pour :		
		Contre :		
		Abstention :		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 55

Le Maire



Frédéric SANCHEZ